

21^{ème}

www.amrae.fr

Rencontres AMRAE

LYON

6 au 8 FÉVRIER 2013

LE RENDEZ-VOUS ANNUEL
DES METIERS DU RISQUE ET
DES ASSURANCES DE L'ENTREPRISE

“CROISSANCE &
MAÎTRISE DES
RISQUES”



PRE-PROGRAMME

Avec le soutien de



Remerciements

L'AMRAE remercie les partenaires suivants pour leur soutien aux Rencontres :





Sommaire

Présentation Rencontres AMRAE	01
Déroulement général	02
MERCREDI MATIN : Les Sessions de Formation	03
MERCREDI APRÈS MIDI : Les Sessions Plénières	04
JEUDI : Les Sessions d'Ateliers	05
VENDREDI MATIN : Les Sessions Plénières	13
Inscription	15
Hébergement	17
Informations générales	18

Gilbert Canameras

Président AMRAE



PRÉSENTATION DES 21^{ème} RENCONTRES AMRAE

Toujours à l'avant garde dans l'innovation, l'AMRAE a opté pour le changement en choisissant d'organiser la 21^{ème} édition des Rencontres AMRAE à LYON.

C'est pour moi un très grand plaisir et un grand honneur de vous convier à notre grand rendez-vous annuel.

Je suis convaincu que le choix de Lyon pour tenir notre Congrès, au cœur d'une région dont le dynamisme entrepreneurial n'est plus à démontrer, sera aussi pour l'AMRAE et ses partenaires une véritable opportunité de promouvoir la gestion des risques vers de nouveaux publics et de nouveaux territoires.

Parce qu'il n'aura échappé à personne que la croissance est aujourd'hui au cœur des débats nationaux et internationaux, qu'elle demeure l'enjeu majeur pour nos entreprises, nous avons choisi d'en faire le thème central de nos travaux.

Echanger, partager et progresser ensemble : tels sont toujours nos objectifs.

Venez profiter de ces 3 jours et du cadre privilégié de réflexion et de convivialité que sont les Rencontres AMRAE à Lyon du 6 au 8 février 2013 !

COMITE SCIENTIFIQUE PERMANENT

ADMINISTRATEURS :

Brigitte BOUQUOT THALES
Pascal DESSUET SOCIETE GENERALE
Sophie MAUVIEUX GEMALTO

MEMBRES PARTICIPANTS :

Zaiella AISSAOUI BOLLORÉ AFRICA LOGISTIC
Françoise GAUCHER LA POSTE
Patrick LEROY ROQUETTE FRERES

MEMBRES ASSOCIÉS :

Richard GHUELDRE GIDE LOYRETTE NOUEL
Yann de MAREUIL CUNNINGHAM LINDSEY
Dominique PAGEAUD ERNST & YOUNG

UNIVERSITAIRES :

Jérôme KULLMANN IAP
Directeur de l'Institut des Assurances de Paris
Jean-Hervé LORENZI UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE
Professeur
Christian WALTER UNIVERSITÉ PARIS 1
Professeur associé PANTHÉON-SORBONNE

PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES :

Stanislas CHAPRON, MARSH CSCA (Courtiers)
Vice-président
Stéphane PENET FFSA (Assureurs)
François COTTIGNIES Administrateur Sociétés

BUREAU PERMANENT AMRAE

Bénédicte de LUZE Déléguée Générale
Elisabeth NOE Responsable Évènements
Hélène DUBILLOT Responsable Coordination Scientifique

Corinne CRUEIZE Directrice Communication
Florence TOSTAIN Responsable Relation adhérents
Marie-Flore REVANGUE Responsable Commerciale
Marie CORSINI Responsable Comptable

DÉROULEMENT DES 3 jours



L'AMRAE organise depuis 21 ans le rendez-vous incontournable des métiers du risque où se retrouvent tous les acteurs de la gestion des risques et des assurances : Responsables Risques et assurance en entreprise, assureurs, réassureurs, experts, courtiers, avocats, consultants et aussi étudiants, universitaires.

Echanges, réflexions et partage d'expérience durant 3 jours pour :

- Développer de nouvelles stratégies et techniques pour la gestion des risques
- Apporter des réponses pratiques aux problèmes de prévention, de protection et de financement
- Informer de l'évolution et des tendances du marché de l'assurance, du rôle des différents acteurs
- Renforcer la fonction de gestionnaire des risques au sein des entreprises
- Offrir une enceinte professionnelle créatrice d'échanges entre tous ceux qui sont concernés par les progrès de la gestion des risques

	MERCREDI 6 février	JEUDI 7 février	VENDREDI 8 février
9h	PRÉ-OUVERTURE ACCUEIL	SESSION 1 ATELIER A01 – A11	SESSION SPÉCIALE ETAT DU MARCHÉ
10h	SESSIONS DE FORMATION	Pause	SESSION PLÉNIÈRE
11h			
12h		SESSION 2 ATELIER B01 – B11	Pause
13h	Cocktail déjeunatoire		SESSION PLÉNIÈRE
14h		Déjeuner	Cocktail déjeunatoire
15h	OUVERTURE SESSION PLÉNIÈRE		
16h	Pause	SESSION 3 ATELIER C01 – C11	
17h			
18h	SESSION PLÉNIÈRE		
19h			
20h	Apéro Party		
21h	SOIRÉE AMRAE		

Mercredi

6 FÉVRIER



10h - 12h



SESSION DE FORMATIONS

L'Amrae propose cette année encore aux participants des Rencontres, neuf sessions de formation animées par les Présidents de Commissions de l'AMRAE. Ces formations résument et vous font vivre l'essence des stages thématiques traités dans le cadre d'AMRAE Formation.

ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITÉ.

SF01 *PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉS ? POURQUOI ? COMMENT ?*

MODÉRATEUR : **Thierry MENUET**
CCIP PARIS
Responsable Service Central de Sécurité

INTERVENANT : **Benoit VRAIE** - Sorbonne Paris I - Maître de conférence associé Master « Gestion Globale des Risques et des Crises »

SF02 *LES SOUS JACENTS DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION*

MODÉRATEUR : **Pascal DESSUET**
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - Responsable des Assurances pour les Affaires Immobilières

INTERVENANT : **Joanna MUSIAL**
AON
Juriste du Département Construction

SF03 *LES CAPTIVES : COMMENT ? QUELLES UTILISATIONS ?*

MODÉRATEUR : **En attente de confirmation**
INTERVENANT : **Marie-Astrid VAN BUUREN**
AON
Directeur - Alternative Risk Transfer

SF04 *CONDUITE D'ATELIERS ET D'ENTRETIENS DE CARTOGRAPHIE DES RISQUES*

MODÉRATEUR : **Max GIUMELLI**
VIRBAC
Directeur Gestion des Risques

INTERVENANT : **Lionel d'HARCOURT**
ARENGI
Associé.

SF05 *LES ENJEUX LIÉS À LA PRÉVENTION AUTOMOBILE.*

MODÉRATEUR : **Bernard GROSCHTERN**
PRECISIUM GROUPE
Gestionnaire Assurances

INTERVENANT : **Geneviève ROUDIER**
GROUPAMA - Directrice partenariats et services réparation

SF06 *RÔLE DES EXPERTS DANS LES SINISTRES DOMMAGES EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL*

MODÉRATEUR : **Jean-Christophe RODIER**
CNIM
Responsable Assurances Groupe

INTERVENANT : **Yves LEGOUX**
CUNNINGHAM LINDSEY
Expert

SF07 *ORSA POUR LES RISK MANAGER MUTUELLES, INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE ET ASSURANCE*

MODÉRATEUR : **Sophie ECHARDOUR**
KLESIA
Directeur des Risques

INTERVENANT : **Dan CHELLY**
OPTIMIND WINTER
Directeur Métier

SF08 *CARTOGRAPHIE DES RISQUES : LE B.A. BA*

MODÉRATEUR : **En attente de confirmation**
INTERVENANT : **Jean-Paul LOUISOT**
CARM_INSTITUTE
Directeur Pédagogique

SF09 *GESTION DU RISQUE JURIDIQUE*

MODÉRATEUR : **En attente de confirmation**
INTERVENANT : **Didier FERRIER**
FIDAL, Avocat Expert - Professeur émérite de l'Université de Montpellier

L'INSCRIPTION PRÉALABLE EST REQUISE POUR PARTICIPER À CES SESSIONS DE FORMATION OUVERTES UNIQUEMENT AUX PERSONNES DÉJÀ INSCRITES AUX RENCONTRES AMRAE.



Mercredi

6 FÉVRIER

CROISSANCE & MAITRISE DES RISQUES

14h - 18h15



Pause 16h > 16h40

SESSION PLÉNIÈRE

OUVERTURE DES 21^{ème} RENCONTRES

WELCOME RENCONTRES 2013

Gilbert CANAMERAS Président de l'AMRAE

ACCUEIL

Gérard COLLOMB* Maire de Lyon

TABLE RONDE : ETI LYONNAISES DANS LA CROISSANCE : SUCCÈS ET DÉFAILLANCES

Animé par :

Jean-Marc VITTORI LES ECHOS

Avec la participation de :

Anne-Marie BAEZNER* GL Events

Bruno BONNEL* EM LYON BUSINESS SCHOOL

Bernard FONTANEL* MEDEF RHÔNE

Philippe GRILLOT CCI LYON

Bruno ROUSSET APRIL

Dominique TAKIZAWA BIOMÉRIEUX

AMRAE : BILAN 2012, PERSPECTIVES 2013

Gilbert BRAT LA POSTE Vice Président AMRAE

Anne-Marie FOURNIER PPR Vice Présidente AMRAE

TABLE RONDE : PANORAMA ECONOMIQUE, SOCIAL ET POLITIQUE

Animé par :

Jean-Marc VITTORI LES ECHOS

Avec la participation de :

Thierry PECH ALTERNATIVES ECO. Directeur de la Rédaction

Yves ZLOTOWSKI COFACE Économiste et politologue

D'autres intervenants en attente de confirmation

*presentis

Jeudi
7 FÉVRIER

9h - 16h30

Pause 10h30 > 11h15

Déjeuner 13h > 15h

GRILLE DES ATELIERS

L'OBJECTIF DES SESSIONS D'ATELIERS EST D'ÊTRE AU PLUS PRÈS DE L'ACTUALITÉ ET DES PROBLÉMATIQUES DE VOS BUSINESS AINSI QUE DES ENJEUX DE VOTRE MÉTIER.

33 ATELIERS RÉPARTIS SUR 3 CRÉNEAUX HORAIRES VOUS SONT PROPOSÉS.

3 CATÉGORIES D'ATELIERS VOUS SONT PROPOSÉES :

1 FONDAMENTAUX

2 PERFECTIONNEMENT

3 EXPERT

le matin de 9h à 10 h30



SESSION 1

A1 MONTER UNE JV, C'EST RISQUÉ !
COMMENT POUVONS-NOUS LES MAÎTRISER ?

A2 SÉCURISATION DES CONTRATS :
CRÉATION OU RESTRICTION DE CROISSANCE ?

A3 PANORAMA DES RISQUES LIÉS À LA CHIMIE

A4 INTERMÉDIATION : QUI EST CONCERNÉ ?



A5 ORGANISATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES :
3 LIGNES DE PERFORMANCE DU CAC 40 À L'ETI

A6 DÉCROISSANCE DES FOURNISSEURS :
COMMENT SE PRÉMUNIR, SE PROTÉGER
DE LEURS DÉFAILLANCES ?

A7 MAÎTRISER SA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :
ATTAQUES ET DÉFENSES DE SON PATRIMOINE



A8 RÔLE DU DÉPARTEMENT ACHAT DANS
LES SOUSCRIPTIONS D'ASSURANCE. QUELLES
RELATIONS ENTRE LE RM ET LES ACHATS ?

A9 DÉVELOPPEMENT DURABLE SACRIFIÉ
SUR L'AUTEL DE LA CROISSANCE ?

A10 LES COMMISSAIRES AUX COMPTES
DANS LA GESTION DES RISQUES

A11 LES BRÛLOTS DE L'ASSURANCE : LE RETOUR





ATTENTION : L'ACCÈS AUX SESSIONS NÉCESSITE UNE INSCRIPTION PRÉALABLE.

Pour plus de détails sur la Procédure d'inscription, Merci de vous reporter à la Rubrique Inscriptions des informations générales (p.19)

L'inscription aux sessions d'ateliers se fait en ligne sur le Site Internet :

[www.amrae.fr/Les rencontres](http://www.amrae.fr/Les_rencontres)

le matin de 11h15 à 12h45



SESSION 2

- B1** DE LA LIBRE CIRCULATION ENTRE PAYS AUX EMBARGOS IMPOSÉS : COMMENT ADAPTER LES COUVERTURES D'ASSURANCES ? 
- B2** RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR LA GESTION D'UN CONTENTIEUX COMPLEXE DANS L'UNIVERS ANGLO-SAXON
- B3** POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES : DECORUM OU RÉVÉLATEUR D'UNE GESTION DES RISQUES DYNAMIQUE ET INTÉGRÉE
- B4** CROISSANCE À L'INTERNATIONAL : L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE AVANT TOUT
- B5** CAPTIVES : L'AUTOFINANCEMENT DES ENTREPRISES
- B6** RISK MANAGER : QUI ES-TU ? QUE FAIS-TU ?
- B7** RISQUES ET OPPORTUNITÉS DES RÉSEAUX SOCIAUX ?
- B8** LA GESTION DES RISQUES ET DES ASSURANCES DANS LES ETI
- B9** EXPATRIATION : DEVOIR DES ENTREPRISES / DES ONG
- B10** PERTE D'EXPLOITATION SANS DOMMAGE, EST-CE POSSIBLE ?
- B11** RÉASSURANCE : COMMENT PEUVENT-ILS NOUS AIDER À CRÉER UN PROGRAMME ? 

l'après-midi de 15h à 17h00



SESSION 3

- C1** CROISSANCE ET FÉMININ : QUEL(S) RÔLE(S) DES FEMMES ?
- C2** CROISSANCE VERTE & CONSTRUCTION : NOUVEAU DÉFI POUR L'ASSURANCE ?
- C3** DUE DILIGENCE RÉUSSIE : SÉCURISATION DE LA CROISSANCE EXTERNE
- C4** ERM DANS LA CROISSANCE : DE LA STRATÉGIE À SA MISE EN ŒUVRE
- C5** RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS, DES ADMINISTRATEURS : QUELLES PRISES DE RISQUES ?
- C6** PROTÉGER SES DONNÉES ET CELLES DE SES CLIENTS : LA CYBER RESILIENCE 
- C7** INONDATION EN THAÏLANDE : REX D'UN DOMMAGE INATTENDU
- C8** PANORAMA DES RISQUES LIÉS À L'AÉRONAUTIQUE ET AU DOMAINE SPATIAL. 
- C9** "CROISSANCE SANS CONSCIENCE N'EST QUE RUINE DE L'ÂME"
- C10** S'IMPLANTER EN RUSSIE : CE QU'IL EST BON DE SAVOIR
- C11** GOUVERNANCE, GESTION ET COMMUNICATION DES RISQUES DANS LES ETI

Jeudi

7 FÉVRIER

9h - 10h30



Pause 10h30 > 11h15

ATELIERS SESSION 1

atelier
A1 **MONTER UNE JV, C'EST RISQUÉ !
COMMENT POUVONS-NOUS LES
MAITRISER ?**

MODÉRATEUR : **Céline LE BARS**
IPSEN PHARMA SAS
Directeur de la Gestion des Risques
et des Assurances

*Des risques opérationnels aux risques stratégiques,
la création d'une JV à l'international est une aventure.
Quel univers des risques ? Quelle évaluation ?
Comment gérer les priorités ?*

atelier
A2 **SÉCURISATION DES CONTRATS :
CRÉATION OU RESTRICTION DE
CROISSANCE ?**

MODÉRATEUR : **Patrick LACROIX**
IDEX
Risk Manager

*Ne pas bloquer la croissance avec des contrats trop
« strictes ». Sécuriser les risques juridiques sans que
cela soit un obstacle à la croissance. Quelle appétence,
comment la calculer, la mesurer, la faire respecter ?
Cet atelier s'appuiera sur le nouvel ouvrage
« Gestion des risques juridiques » - Collection Dialoguer
AMRAE & FIDAL*

atelier
A3 **PANORAMA DES RISQUES
LIÉS À LA CHIMIE**

MODÉRATEUR : **Michel BLANC**
ARKEMA
Risk Manager

*De la connaissance du marché à l'univers des risques,
sans oublier les plans de traitements, de prévention
et de financement des risques liés à la Chimie.*

atelier
A4 **INTERMÉDIATION :
QUI EST CONCERNÉ ?**

MODÉRATEUR : **Gilbert BRAT**
GROUPE LA POSTE
Directeur des Assurances du Groupe



*« La directive Intermédiation 2 maintient l'exemption des
grands risques et des « professional customers ». Quelles
sont ces typologies d'entreprises ? quels sont les critères,
les seuils retenus ? Ces éléments sont-ils pertinents au
regard de la réalité des activités des entreprises ? Comment
s'inscrivent la charte AMRAE-CSCA signée en 2006 ainsi
que le protocole FERMA-BIPAR, la directive proposant une
harmonisation européenne minimale ? »*

atelier
A5 **ORGANISATION DE LA MAITRISE
DES RISQUES : 3 LIGNES DE PER-
FORMANCE DU CAC 40 À L'ETI**

MODÉRATEUR : **Bruno DUNOYER DE SEGONZAC**
BOUYGUES TELECOM
Directeur Audit et Contrôle Interne

*Organisation de la gestion des risques de la grande
entreprise à l'ETI. Quels rôles pour chacun ?
Quelles relations ? Comment performer tous ensemble ?
Contrôle interne, qualité, risk management, audit interne :
comment se retrouver dans toutes ces fonctions ?
Cet atelier s'appuiera sur la prise de position commune
AMRAE-IFACI à venir*



atelier
A6 **DÉCROISSANCE DES FOURNISSEURS,
COMMENT SE PRÉMUNIR, SE PROTÉGER
DE LEURS DÉFAILLANCES ?**

MODÉRATEUR : **Eric LEGRAND**
MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS
Responsable de la Gestion des Risques
et du Contrôle Interne

Les entreprises dépendent de leurs clients mais aussi de leurs fournisseurs... Comment gérer les risques de ses fournisseurs ? Comment les identifier, les hiérarchiser ? Pouvons-nous agir ? Nous prémunir ? Comment le RM peut apporter des solutions en la matière ?

atelier
A9 **DÉVELOPPEMENT DURABLE
SACRIFIÉ SUR L'AUTEL
DE LA CROISSANCE ?**

MODÉRATEUR : **Alain CHONÉ**
GUERBET
Risk Manager Groupe

Développement durable et croissance : est-ce un frein à la croissance ou l'opportunité de développer autrement ses activités que de vouloir être le plus « socialement responsable » possible ? Comment faire et comment retranscrire cette véritable envie verte dans les indicateurs RSE ?

atelier
A7 **MAITRISER SA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE : ATTAQUES ET
DÉFENSES DE SON PATRIMOINE**

MODÉRATEUR : **Xavier BREGOU**
GROUPE YVES ROCHER
Directeur du Risk Management



Protéger son « Patrimoine Intellectuel » : Brevets, marque, noms de domaine, packaging, publicité, savoir-faire, fichiers, slogans, innovations, etc...

Quels sont les risques ? Comment s'en protéger ? Quels sont les moyens d'actions du Risk Manager ? Comment l'assurance peut-elle contribuer à cette protection ? A cette indemnisation ?

atelier
A10 **LES COMMISSAIRES AUX COMPTES
DANS LA GESTION DES RISQUES**

MODÉRATEUR : **Alain GRAVIER**
LA FRANCAISE DES JEUX
Responsable Département Management
Central des Risques

Comment s'inscrit le CAC dans la gestion des risques de l'entreprise ? Quels sont ses diligences, ses limites ? Quelles relations avec le RM ? Quelles pistes d'améliorations ?

atelier
A8 **RÔLE DU DÉPARTEMENT ACHAT DANS LES
SOUSCRIPTIONS D'ASSURANCE. QUELLES
RELATIONS ENTRE LE RM ET LES ACHATS ?**

MODÉRATEUR : **Sophie MAGUER**
EURO DISNEY ASSOCIES S.C.A.
Risk Manager

Comment définir et convaincre de l'utilité / de la valeur ajoutée des prestations de conseil auprès de son service achat ? Quelle place pour le courtier dans ce processus ? Toutes les assurances se valent-elles ? Les prix sont-ils le seul critère pertinent à retenir pour une assurance ? Quel est le critère de performance pour un acheteur ?

atelier
A11 **LES BRÛLOTS DE L'ASSURANCE :
LE RETOUR**

MODÉRATEUR : **Johnny MERLOT**
FRANCE TELECOM
Directeur des Assurances Groupe

Deux années de jurisprudence, de sanctions iconoclastes, de défauts repérés par les yeux de lynx de nos intervenants



11h15 - 12h45

Déjeuner 13h > 15h

ATELIERS SESSION 2

atelier **B1** **DE LA LIBRE CIRCULATION ENTRE PAYS AUX EMBARGOS IMPOSÉS : COMMENT ADAPTER LES COUVERTURES D'ASSURANCES ?**

MODÉRATEUR : **Guy-Louis FAGES**
TOTAL
Direction Assurances (DARAG)



La libre circulation des biens n'est pas un acquis partout dans le monde. De nombreux pays imposent des clauses d'embargo, empêchant les produits de quitter, de transiter ou d'arriver dans un pays. Comment identifier les pays et les biens concernés ? quelles solutions pour le RM ? Quelle adaptation pour ses couvertures ?

atelier **B2** **RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR LA GESTION D'UN CONTENTIEUX COMPLEXE DANS L'UNIVERS ANGLO-SAXON**

MODÉRATEUR : **Franck GRIMONPONT**
SUEZ ENVIRONNEMENT
Directeur des Assurances

Lors d'un développement à l'international les risk managers et les assureurs peuvent être confrontés aux particularismes du droit anglo-saxon, notamment en matière de risque industriel. En effet, si la solution au litige sera donnée en droit, cette réponse sera le fruit d'une réflexion technique. Toutefois, les droits anglo-saxons procèdent à une inclusion bien différente du droit français de la question technique. Basé sur un retour d'expérience, les échanges porteront sur les contraintes matérielles posées par la gestion du Legal Privilege, l'exploitation des documents produits dans le cadre de Discovery, la place primordiale du débat technique dans le contentieux judiciaire, le recours aux Expert Witnesses, leur choix et leur briefing, et les moyens humains engagés & les coûts générés dans cette affaire.

atelier **B3** **POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES : DECORUM OU RÉVÉLATEUR D'UNE GESTION DES RISQUES DYNAMIQUE ET INTÉGRÉE**

MODÉRATEUR : **Sophie MAUVIEUX**
GEMALTO
Group Risk & Insurance Manager

Regards croisés de Risk managers (au siège et en filiale) et d'un consultant spécialisé autour de la politique et du processus de gestion de risques. Seront abordés au cours de cet atelier de nombreuses questions comme notamment :

- En tant que Risk manager, quand mettre la politique de RM sur votre "To do list" et pourquoi ?
- Comment définir une politique de RM pertinente et quels sont les pré-requis à sa mise en place ?
- Quels sont les fondamentaux du processus de gestion des risques à intégrer dans la politique ?
- Comment la déployer dans l'organisation ?
- Comment la maintenir pour en préserver son efficacité ?
- Quels sont les bénéfices perçus par les personnes qui l'appliquent ou l'utilisent ?

atelier **B4** **CROISSANCE À L'INTERNATIONAL : L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE AVANT TOUT**

MODÉRATEUR : **Patrick LEROY**
ROQUETTE FRERES
Risk Manager

Pour une entreprise en croissance à l'international, le gage de réussite est son degré de maturité quant à la gestion et la maîtrise de l'information qui va lui permettre de protéger son savoir faire sur la durée. L'intelligence économique dès l'amont d'un projet est la bonne méthode. En effet elle va permettre de valoriser une masse d'information en la rendant « intelligente » pour façonner des outils d'aide à la décision et rendre la croissance durable à l'international Il s'agit donc de :

- Collecter, structurer, créer de la valeur ajoutée à partir de cette information en vue de pouvoir identifier des risques majeurs, évaluer leur gravité potentielle et leur probabilité de survenance.
 - Protéger et sécuriser les informations et les savoirs faire qui vont s'exporter
- Dès lors, l'intelligence économique n'est elle pas incontournable pour la maîtrise des risques stratégiques de l'entreprise en croissance ?

atelier **B5** **CAPTIVES : L'AUTOFINANCEMENT DES ENTREPRISES**

MODÉRATEUR : **Stéphane YVON**
EDF
Risques Industriels et Internationaux

Face aux réductions de capacités et de « prises de risques » des assureurs : la voie de l'auto-assurance, malgré un encadrement plus strict, n'est-elle pas finalement une bonne idée ?



atelier **B6**

RISK-MANAGER : QUI ES-TU ? QUE FAIS-TU ?

MODÉRATEUR : **François MALAN**
NEXITY
Directeur de la gestion des risques

Le métier de risk manager poursuit son implantation dans les entreprises. Seul ou adossé à une autre fonction, le risk manager recouvre plusieurs activités qui peuvent aller de l'assurance à la gestion globale des risques et parfois même à l'audit et au contrôle internes. Comment définir cette fonction ? Existente-ils des critères (taille, secteur, CA) ? Comment les risk managers sont-ils perçus par ceux qui les recrutent ? **Cet atelier s'appuiera notamment sur le Baromètre AMRAE du Risk Manager 2013.**

atelier **B7**

RISQUES ET OPPORTUNITÉS DES RÉSEAUX SOCIAUX ?

MODÉRATEUR : **Leopold LARIOS**
EDENRED
Risk Manager

Les réseaux sociaux, même s'ils ne sont plus considérés comme un risque émergent, doivent être suivis, analysés et pilotés. La stratégie peut même s'avérer positive si l'entreprise transforme la menace en une opportunité de communication, de développement et de croissance.

atelier **B8**

LA GESTION DES RISQUES ET DES ASSURANCES DANS LES ETI

MODÉRATEUR : **Nicolas MASON**
OBERTHUR
Responsable Risques et Assurances Groupe

Cartographie et financement des risques, sont-ils les mêmes dans une entreprise de taille intermédiaire (->1,5md de CA, 5000 personnes, 2mds de Bilan). Y-a-t-il un système D ? Avec quels moyens ? Pour quels objectifs ?

Cet atelier s'appuiera sur le guide d'application «Gestion des risques et contrôle interne dans les ETI» publié par AMRAE & Middlednext.

atelier **B9**

EXPATRIATION : DEVOIR DES ENTREPRISES / DES ONG

MODÉRATEUR : **Catherine PISSEL**
VEOLIA PROPRETE
Risk Manager Adjoint

Entreprises & ONG, les salariés partent dans des pays lointains, parfois instables politiquement. Comment convaincre des salariés de partir ? Quelles préventions, protections envisagées ? Comment le Risk Manager peut accompagner le Responsable des Ressources Humaines dans la mise en œuvre de ces projets. Et si cela se passe mal...

atelier **B10**

PERTE D'EXPLOITATION SANS DOMMAGE, EST-CE POSSIBLE ?

MODÉRATEUR : **Jean-Paul FORT**
MEMBRE HONORAIRE

Perte d'image, perte de savoir-faire, perte de parts de marchés... la liste est longue de ces risques qui engendrent des pertes d'exploitation sans pour autant créer de véritable dommage matériel. Quels sont les risques concernés ? Comment tarifier les primes ? Comment calculer la PE sur de l'immatériel ? **Cet atelier s'appuiera sur le Cahier Technique «Perte d'Exploitation».**

atelier **B11**

RÉASSURANCE : COMMENT PEUVENT-ILS NOUS AIDER À CRÉER UN PROGRAMME ?

MODÉRATEUR : **Gérard LANCNER**
GROUPE YVES ROCHER
Directeur Risk Management
et Assurances Groupe

Comment fonctionne la réassurance ? Quelles sont les règles et les contraintes qu'elle applique au marché ? Quelles sont ses règles tarifaires et ses exclusions contractuelles ? Venez grâce à cet atelier découvrir et comprendre les arcanes de la Réassurance et comment l'associer à vos couvertures.





11h15 - 12h45

ATELIERS SESSION 3

atelier
C1

**CROISSANCE ET FÉMININ :
QUEL(S) RÔLE(S) DES FEMMES ?**

MODÉRATEUR : **Zaïella AISSAOUI**
BOLLORE AFRICA LOGISTICS
Insurance & Risk Manager

Comment les femmes concourent-elles à la croissance ?
Ont-elles un apport spécifique, un regard, une compétence ?
Pourquoi faut-il légiférer pour donner aux femmes
l'accès à certains postes ?

atelier
C2

**CROISSANCE VERTE &
CONSTRUCTION : NOUVEAU
DÉFI POUR L'ASSURANCE ?**

MODÉRATEUR : **Pascal DESSUET**
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Responsable des Assurances
pour les Affaires Immobilières

La croissance verte dans la construction s'est traduite par la mise en place d'une réglementation très contraignante, assignant aux ouvrages construits des objectifs de performance énergétique, dont l'application sera généralisée à l'ensemble des secteurs concernés en janvier 2013. Quelles sont les responsabilités encourues, si au jour de la livraison, puis au cours de la vie de l'immeuble, les qualités intrinsèques du bâtiment exigées par la loi en terme de performance, ne sont pas satisfaites ou si l'usage des locaux révèle de mauvaises performances énergétiques ? Une réforme des textes s'impose-t-elle pour donner au Grenelle de l'environnement sa loi sur les responsabilités ? Quel rôle pour l'assurance obligatoire ? La création de nouveaux produits en assurance facultative est-elle à l'ordre du jour ? Par ailleurs, quelles solutions le marché de l'assurance propose-t-il en matière de pollution graduelle ?

atelier
C3

**DUE DILIGENCE RÉUSSIE :
SÉCURISATION DE LA
CROISSANCE EXTERNE**

MODÉRATEUR : **Frédéric DHERS**
VEOLIA ENVIRONNEMENT
Directeur Assurances et Risk Management

Lorsque les entreprises acquièrent de nouvelles structures, elles ne progressent qu'avec un accompagnement, un soutien des banques, des investisseurs. Cette croissance n'est pas sans risque. Quels sont les risques associés à une croissance externe ? Comment la garantie de passif et/ou la garantie d'assurances associée... peuvent soutenir les entreprises dans leur développement ? Est-ce l'unique solution ? Comment faire lorsque le financement n'est pas accepté ?

atelier
C4

**ERM DANS LA CROISSANCE :
DE LA STRATÉGIE À SA MISE
EN ŒUVRE**

MODÉRATEUR : **Françoise GAUCHER**
GROUPE LA POSTE
Risk Manager Expert Groupe

L'ERM peut-il être un atout pour accompagner une entreprise dans sa stratégie et dans son développement ? A travers quelques témoignages, l'atelier montrera qu'il y a un intérêt à ce que la démarche d'ERM puisse être associée aux travaux d'élaboration de la stratégie. Sera également évoqué le rôle de l'ERM dans l'accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise. Enfin, nous tenterons de donner un éclairage sur l'évolution des attentes des directions générales ou de la gouvernance en la matière.

atelier
C5

**RESPONSABILITÉS DES DIRI-
GEANTS, DES ADMINISTRATEURS :
QUELLES PRISES DE RISQUES ?**

MODÉRATEUR : **Marc de POMMERAU**
GDF SUEZ ENERGIE SERVICES
Directeur des Assurances

Comment le RM aide-t-il & fait-il prendre conscience aux dirigeants, aux administrateurs de leurs prises de décisions, de leurs prises de risques ? Existente-t-il des outils de prévention, de protection (ex: délégation de pouvoir) ? Comment être sûr de leur diffusion, compréhension, application ? Le retour d'expérience favorise-t-il cette prise de conscience ? Existe-t-il une gestion spécifique du risque pénal ? Quelles sont les limites des couvertures d'assurances ?



atelier
C6 PROTÉGER SES DONNÉES
ET CELLES DE SES CLIENTS :
LA CYBER RESILIENCE

MODÉRATEUR : **François BEAUME**
DALKIA
Responsable Risk Management



Partnering for Cyber resilience : le World Economic Forum a développé les principes suivants : Recognizing the interdependence of private and public sector organizations in today's global, hyperconnected environment, companies participating in the initiative have an important role to play in contributing to a safer, more resilient digital environment. Together, this multistakeholder dialogue across numerous regions and sectors has already led to the creation of the Partnering for Cyber Resilience Principles & Guidelines. A travers ce document, comprendre les principes, la mise en oeuvre et l'intérêt de ce partage.

Info ou intox ? Cette belle volonté de tous, de protéger les données de nos clients est-elle réalisable ? Quels seraient les critères – a minima – que tout le monde devrait instaurer pour se prémunir d'un piratage ? Les assureurs peuvent-ils suppléer à une défaillance ?

atelier
C7 INONDATION EN THAÏLANDE :
REX D'UN DOMMAGE INATTENDU

MODÉRATEUR : **Laurence MULLER**
MATERIS CORPORATE SERVICES
Risk Manager

Qu'avons-nous appris de ce sinistre inattendu en Thaïlande ? Comment avons-nous fait face à ce dommage ? Quelle perte d'exploitation et comment la chiffrer ? Quelles problématiques avons-nous du traiter ?

atelier
C8 PANORAMA DES RISQUES
LIÉS À L'AÉRONAUTIQUE ET
AU DOMAINE SPATIAL.

MODÉRATEUR : **Brigitte BOUQUOT**
THALES
Directeur des Assurances et de la gestion
des risques



De la connaissance du marché, à l'univers des risques, sans oublier le financement des risques et notamment le nouveau projet de couverture concocté par les assureurs. Quels sont les avantages et inconvénients de ce dernier ?

atelier
C9 «CROISSANCE SANS CONSCIENCE
N'EST QUE RUINE DE L'ÂME»

MODÉRATEUR : **Annie BRESSAC**
LES APPRENTIS D'AUTEIL
Directeur audit et contrôle interne

Développer des activités, prendre des risques, diffuser des pratiques, rien ne peut fonctionner sans une culture éthique, des valeurs partagées et une exemplarité irréprochable. Comment le Risk Manager peut-il participer à la diffusion de cette culture ? Est-ce un des piliers fondamentaux de la croissance ?

atelier
C10 S'IMPLANTER EN RUSSIE :
CE QU'IL EST BON DE SAVOIR

MODÉRATEUR : **Francis VAN DEN NESTE**
ROQUETTE FRERES
Corporate Risk Manager

L'objet de cet atelier est de vous présenter d'une part ce grand pays en abordant les aspects géopolitique (histoire, culture, politique, évolution prévisible, zones à risques) et économique du pays et d'autre part de faire une présentation du marché de l'assurance, des possibilités de couverture. Un échange avec la salle permettra d'avoir des retours d'expérience d'entreprises implantées en Russie ou ayant l'intention de s'y implanter.

atelier
C11 GOUVERNANCE, GESTION ET
COMMUNICATION DES RISQUES
DANS LE ETI

MODÉRATEUR : **Rachel BALMADIER**
COMPAGNIE DES ALPES
Directeur du Contrôle Interne, des
Risques et Assurances

Les ETI ont-elles ou doivent-elles disposer d'un système de gestion des risques ? La gouvernance des risques est-elle différente, adaptée ? Comment concilier les exigences réglementaires, les attentes du marché et la vraie vie des entreprises ? Comment convaincre les dirigeants - premier risk manager de l'entreprise - de l'utilité d'un dispositif de gestion des risques formalisé ? Cet atelier s'appuiera sur le guide d'application « Gestion des risques et Contrôle Interne dans les ETI » publié par AMRAE et Middenext et le livre blanc « Pour une amélioration de la performance opérationnelle via l'optimisation des processus et une meilleure intégration de la maîtrise des risques » publié avec l'APDC.

Vendredi

8 FÉVRIER

13



9h - 12h45

Pause 11h30 > 12h
Déjeuner 13h > 15h

SESSION PLÉNIÈRE

SESSION SPECIALE "ÉTAT DU MARCHÉ"

Animé par :

Anne-Marie FOURNIER* PPR Vice Présidente AMRAE

Avec la participation de :

Anne CHARON ZURICH
Jeff MOGHRABI ACE EUROPE
Philippe ROCARD AXA
Kadija SINZ XL INSURANCE

TABLE RONDE : COMMENT LES ASSUREURS ET LES COURTIERS PEUVENT ILS SOUTENIR LES ENTREPRISES DANS LEUR CROISSANCE ?

Animé par :

Gérard LANCNER GROUPE YVES ROCHER
Florence PUYBAREAU JOURNALISTE

Avec la participation de :

Pierre DONNERSBERG SIACI SAINT-HONORE
Denis KESSLER* SCOR
Robert LEBLANC AON
Stéphane PALLEZ CCR
Thierry VAN SANTEN ALLIANZ
Richard WARD* LLOYD'S

CROISSANCE ET MAITRISE DES RISQUES

Jean-Paul DELEVOYE PRÉSIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE,
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

D'autres intervenants en attente de confirmation

*presentis

CLÔTURE

Notes



A series of horizontal dotted lines for taking notes, spanning the width of the page below the image.

CONDITIONS D'inscription & TARIFICATION 2013

INSCRIPTION ET RÈGLEMENT >

**APRÈS
le 22 novembre**

Membres AMRAE / FERMA

800 € TTC

Autres participants

1250 € TTC

**Étudiants, retraités, personnes
en recherche d'emploi...**

250 € TTC

Entreprises de la région lyonnaise

150 € TTC
pour le jeudi 7 uniquement

Les tarifs indiqués sont TTC (19, 6 % de TVA déductible inclus)

GRATUITES INSCRIPTIONS MULTIPLES :

>> Membre AMRAE : 5^{ème} inscription **GRATUITE** (après 4 payantes)

>> Non Membre : 10^{ème} inscription **GRATUITE** (après 9 payantes).

CONDITIONS GENERALES :

1) Les tarifs indiqués ci-dessus ne peuvent donner lieu à aucun fractionnement par journée ou demi-journée.

2) Le règlement des droits d'inscription se fait :

- PAR CARTE BANCAIRE, paiement en ligne sécurisé.
- SUR FACTURE. Paiement par chèque ou virement.

3) Les droits d'inscriptions comprennent :

- La participation à l'ensemble des sessions
- La documentation scientifique
- La liste des participants
- Les déjeuners
- Les pauses café
- La soirée d'Ouverture

CONDITIONS D'ANNULATION :

- De la date d'inscription au 21 décembre 2012 : remboursement de 50% des frais d'inscription
- À compter du 22 décembre 2012 : aucun remboursement.
- Toute modification d'inscription individuelle ou sur la composition d'un groupe (nom de personne...) devra être adressée à l'organisateur par écrit et sera prise en compte jusqu'au 25 janvier 2013 moyennant des frais de gestion de 50 Euros par changement.
- À partir du 6 janvier 2013, aucune modification possible.

inscription

MODE D'EMPLOI



Les inscriptions au Congrès et aux ateliers se font uniquement sur Internet du 20 juin 2012 au 26 janvier 2013 sur notre site /

www.amrae.fr

COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous pouvez dès maintenant procéder à votre inscription et réservation hôtelière en choisissant le formulaire adéquat :

> *inscription individuelle*

> *inscription groupes*

Les personnes référentes devant inscrire plusieurs participants aux Rencontres utiliseront le formulaire Inscriptions groupe.

Les gratuités pour inscriptions multiples sont accordées uniquement dans le cadre de l'inscription «GROUPE». L'inscription devra se faire en une seule fois avec un seul référent.

L'ajout d'inscriptions postérieures à l'inscription d'un groupe n'ouvrira pas le bénéfice de gratuités « Inscriptions multiples ».

Après avoir terminé la saisie de votre dernière inscription groupe et afin de bénéficier d'une gratuité, nous vous remercions de cliquer sur le bouton «Clôturer les inscriptions».

Vous recevrez sous 72h un lien vers votre récapitulatif d'inscriptions ainsi qu'un rappel des modalités de règlement.

Votre inscription et réservation hôtelière ne seront définitivement confirmées qu'à réception de votre règlement.

• **A noter que tout défaut de règlement dans les délais entraînera l'annulation automatique de l'inscription.**

INSCRIPTION AUX ATELIERS ET SESSIONS DE FORMATION

Elle se fait en ligne sur le Site Internet de l'AMRAE, après l'inscription au Congrès.

Après réception du règlement, un mail de confirmation vous est envoyé pour vous indiquer vos login et mot de passe. La procédure est ensuite la même pour les inscriptions individuelles ou groupes. Connectez-vous sur la partie Inscriptions et indiquez vos login et mot de passe. Choisissez :

- Une session de formation parmi les 9 proposées le Mercredi Matin (10h à 12h)
- Le Jeudi un Atelier par session : 2 sessions le jeudi matin (Ateliers A01 à A11 de 9h00 à 10h30, Ateliers B01 à B11 de 11h15 à 12h45), 1 session le Jeudi après – midi de 15h00 à 17h00.

Vous recevrez par mail une confirmation de sélection de vos ateliers et de votre session de formation.

Attention : La sélection des ateliers est définitive. Tout changement ne pourra être effectué que sur place dans la limite des places disponibles.

Clôture des inscriptions aux Ateliers et Sessions de Formations le 26 janvier 2013.

Hébergement

17

Seuls les participants inscrits aux Rencontres AMRAE peuvent procéder à la réservation de leur hébergement via cette procédure.

POUR LES INDIVIDUELS :

- Réservation faite via le formulaire en ligne dédié aux individuels (1 réservation par formulaire) jusqu'au 21 décembre 2012.
- Le règlement total du séjour sera demandé à la réservation.

Le contingent hébergement est garanti jusqu'au 21 décembre 2012 (dans la limite des places disponibles). Dans l'hypothèse d'autres réservations après cette date, chaque demande devra être réétudiée individuellement (la tarification et la disponibilité pouvant changer).

POUR LES GROUPES :

- Réservation faite via le formulaire en ligne dédié aux groupes à partir de 3 personnes jusqu'au 21 décembre 2012.
- Le règlement total du séjour sera demandé à la réservation.
- Une facture sera envoyée après réservation sur le formulaire en ligne dédié au groupe.
- Au 21 décembre 2012, un règlement total du séjour devra avoir été versé.
- A noter que tout défaut de règlement dans les délais ci-dessus entraînera l'annulation automatique de l'option.

CONDITIONS D'ANNULATION HÔTELIÈRE INDIVIDUELLES ET GROUPES :

- Toute annulation ou changement devra être adressé par écrit à Insight Outside
- > Annulation jusqu'au 21/12/2012 : pénalité de 24,00 € (frais d'annulation)
- > Annulation après le 21/12/2012 : 100% du montant de la réservation est dû



Informations

GÉNÉRALES

ACCUEIL DES CONGRESSISTES

Mercredi 6 février..... de 9h à 18h30	: CITE CENTRE DE CONGRES LYON
Jeu-di 7 février..... de 08h30 à 17h30	: 50 Quai Charles de Gaulle - 69463 Lyon cedex 06
Vendredi 8 février..... de 08h30 à 13h	: Tél. : +33 (0)4 72 82 26 26

ACCÈS ET TRANSPORTS



Avion

La Cité internationale de Lyon est située à 30 mn de l'aéroport et de la gare multi-modale de Lyon-Saint Exupéry. 27 villes françaises reliées par des vols réguliers quotidiens, 43 vols internationaux réguliers.

> *Tram express : reliez l'aéroport de Saint-Exupéry à Lyon centre (gare de Part-Dieu) en 30 minutes. Départ toutes les 15 min. de 6h à 21h et toutes les 30 min de 5h à 6h et de 21h à minuit.*



Train

Gare Lyon Part-Dieu

En TGV :

- > 2h de Paris,
- > 1h30 de Marseille
- > 4h de Bruxelles

à 10 mn de la gare TGV de la Part-Dieu

à 15 mn de la gare de Perrache (Entre Lyon et Paris, un TGV toutes les 30 mn en période de pointe).



Route

Arrêt Parking Vinci P2

Coordonnées GPS
Latitude: 45.7851676
Longitude: 4.8528885

La Cité internationale est située à proximité du périphérique nord, sortie - Porte de St Clair, direction Cité internationale.



Transports en commun

Arrêt Cité Internationale

Ligne C1 : un trolleybus en site propre relie à une cadence très rapide la Cité internationale à la Gare de la Part-Dieu en 12 minutes

Lignes C4 : en correspondance avec les lignes de métro A (Foch) et D (Saxe - Gambetta)

Ligne C5 : liaison directe avec la Presqu'île et la place Bellecour

Site TCL (Transports en Commun Lyonnais)

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



Rejoindre l'AMRAE



POUR SE PROFESSIONNALISER

- Apprendre et connaître les dernières pratiques de gestion des risques et de transfert.
- Accéder librement aux publications en français et en anglais rédigées par des professionnels de la gestion des risques.
- Accéder librement à certaines conférences des métiers du risque.
- Recevoir les informations sur l'actualité de l'Association et de la profession dont les Newsletters AMRAE

POUR PARTICIPER AU RÉSEAU AMRAE

- Partager ses expériences et ses pratiques de gestion des risques avec ses pairs issus de divers secteurs d'activités : Industrie, Services, Secteur Public.
- Echanger et contribuer au sein de Commissions et Groupes Thématiques : Spécialisées ou transverses.
- Capitaliser sur le réseau européen et international de FERMA.

POUR BÉNÉFICIER

- Obtenir une réduction significative sur les sessions d'AMRAE Formation.
- Profiter de tarifs avantageux pour votre inscription aux Rencontres AMRAE.
- Disposer de la gratuité du séminaire européen de FERMA.

**L'AMRAE
rassemble plus
de 800 membres
appartenant à
450 organisations
publiques
et privées**

BUREAU PERMANENT AMRAE :

80, boulevard Haussmann - 75008 Paris

Tel : + 33 1 42 89 33 16 - Fax : + 33 1 42 89 33 14

Site Internet : www.amrae.fr

E mail : amrae@amrae.fr

DEMANDES D'ADHESION : Rubrique Devenir Membres

SORTEZ DES SENTIERS BATTUS, OSEZ LA GESTION DES RISQUES



©Fotolia

AMRAE Formation accompagne les entreprises dans la mise en place d'une stratégie de gestion des risques et des assurances en développant les compétences personnelles et collectives de leurs collaborateurs.

www.amraeformation.fr
tél. : 01 42 89 32 72
amrae.formation@amrae.fr

AMRAE
FORMATION